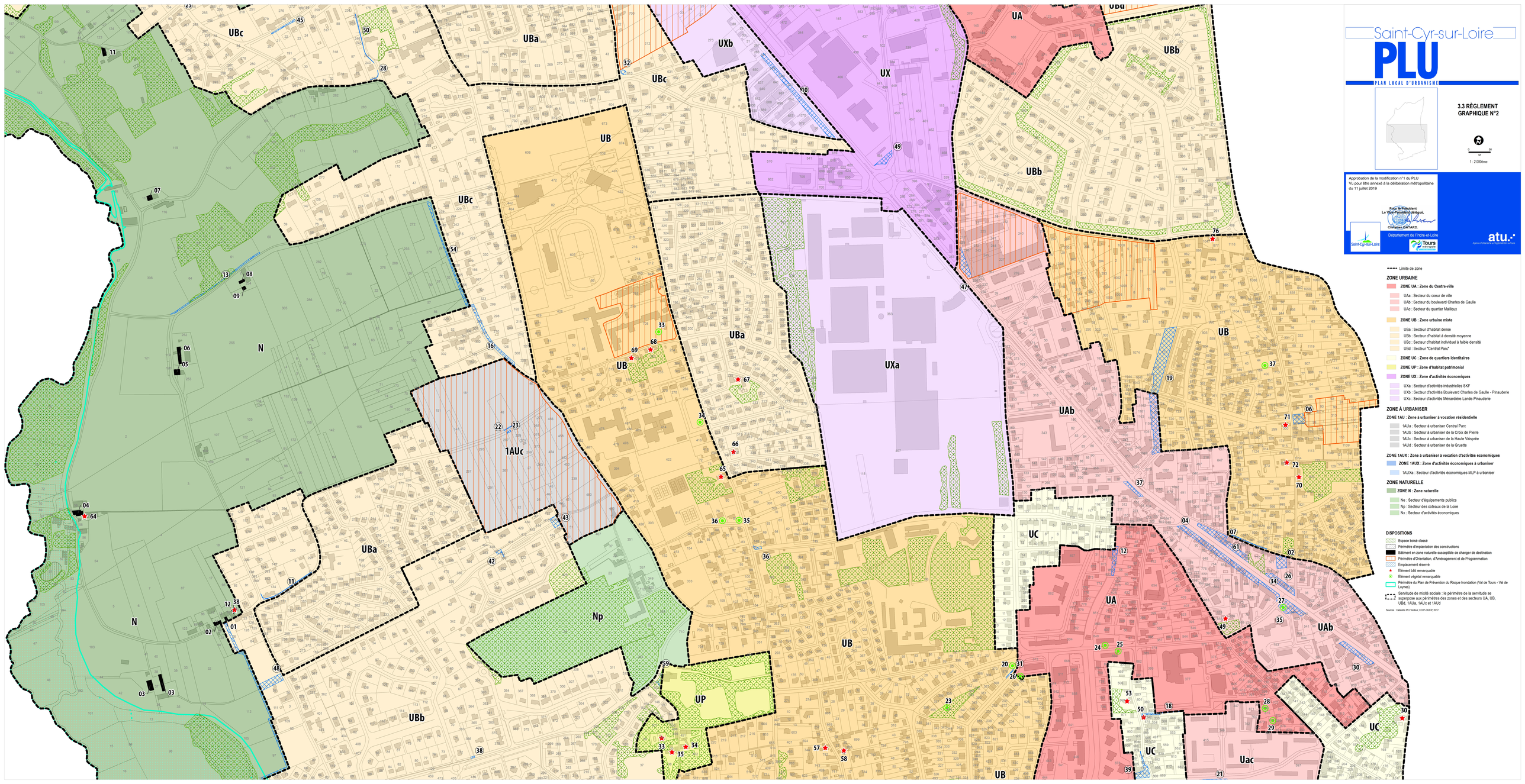

Saint-Cyr-sur-Loire

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

3.3 RÈGLEMENT GRAPHIQUE N°2

1 : 2.000ème

Approbation de la modification n°1 du PLU
Vu pour être annexé à la délibération métropolitaine du 11 juillet 2019

Pour le Président
La Vice-Présidente déléguée,
Christelle GATARD.

Saint-Cyr-sur-Loire | Département de l'Indre-et-Loire | Tours Métropole Val de Loire | atu.

Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours

- Limite de zone

ZONE URBAINE

ZONE UA : Zone du Centre-ville
- UAa : Secteur du coeur de ville
- UAb : Secteur du boulevard Charles de Gaulle
- UAc : Secteur du quartier Mailloux

ZONE UB : Zone urbaine mixte
- UBa : Secteur d'habitat dense
- UBb : Secteur d'habitat à densité moyenne
- UBc : Secteur d'habitat individuel à faible densité
- UBd : Secteur "Central Parc"

ZONE UC : Zone de quartiers identitaires

ZONE UP : Zone d'habitat patrimonial

ZONE UX : Zone d'activités économiques
- UXa : Secteur d'activités industrielles SKF
- UXb : Secteur d'activités Boulevard Charles de Gaulle - Pinauderie
- UXc : Secteur d'activités Ménardière-Lande-Pinauderie

ZONE À URBANISER

ZONE 1AU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 1AUa : Secteur à urbaniser Central Parc
- 1AUb : Secteur à urbaniser de la Croix de Pierre
- 1AUc : Secteur à urbaniser de la Haute Vaisprée
- 1AUd : Secteur à urbaniser de la Gruette

ZONE 1AUX : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- **ZONE 1AUX : Zone d'activités économiques à urbaniser**
- 1AUXa : Secteur d'activités économiques MLP à urbaniser

ZONE NATURELLE
- **ZONE N : Zone naturelle**
- Ne : Secteur d'équipements publics
- Np : Secteur des coteaux de la Loire
- Nx : Secteur d'activités économiques

DISPOSITIONS
- Espace boisé classé
- Périmètre d'implantation des constructions
- Bâtiment en zone naturelle susceptible de changer de destination
- Périmètre d'Orientation, d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Elément bâti remarquable
- Elément végétal remarquable
- Périmètre du Plan de Prévention du Risque Inondation (Val de Tours - Val de Luynes)
- Servitude de mixité sociale : le périmètre de la servitude se superpose aux périmètres des zones et des secteurs UA, UB, UBd, 1AUa, 1AUc et 1AUd

Sources : Cadastre PCI Vecteur, CG37-DGFIP, 2017.